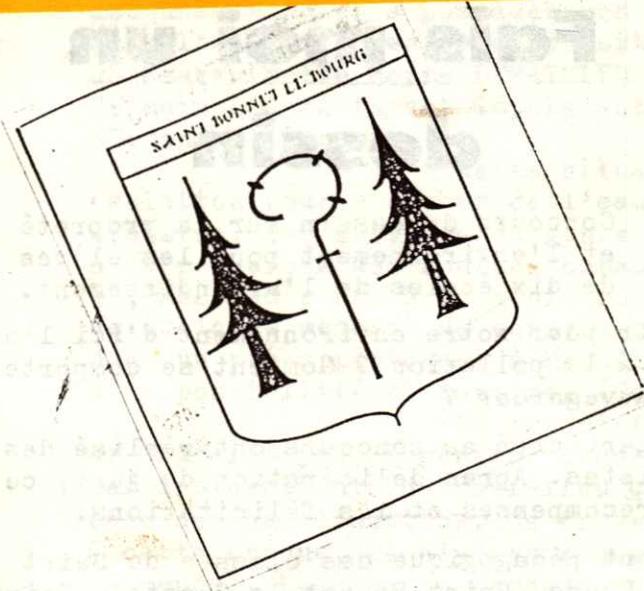


N° 5

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1990

Siège Social : Mairie

Gratuit

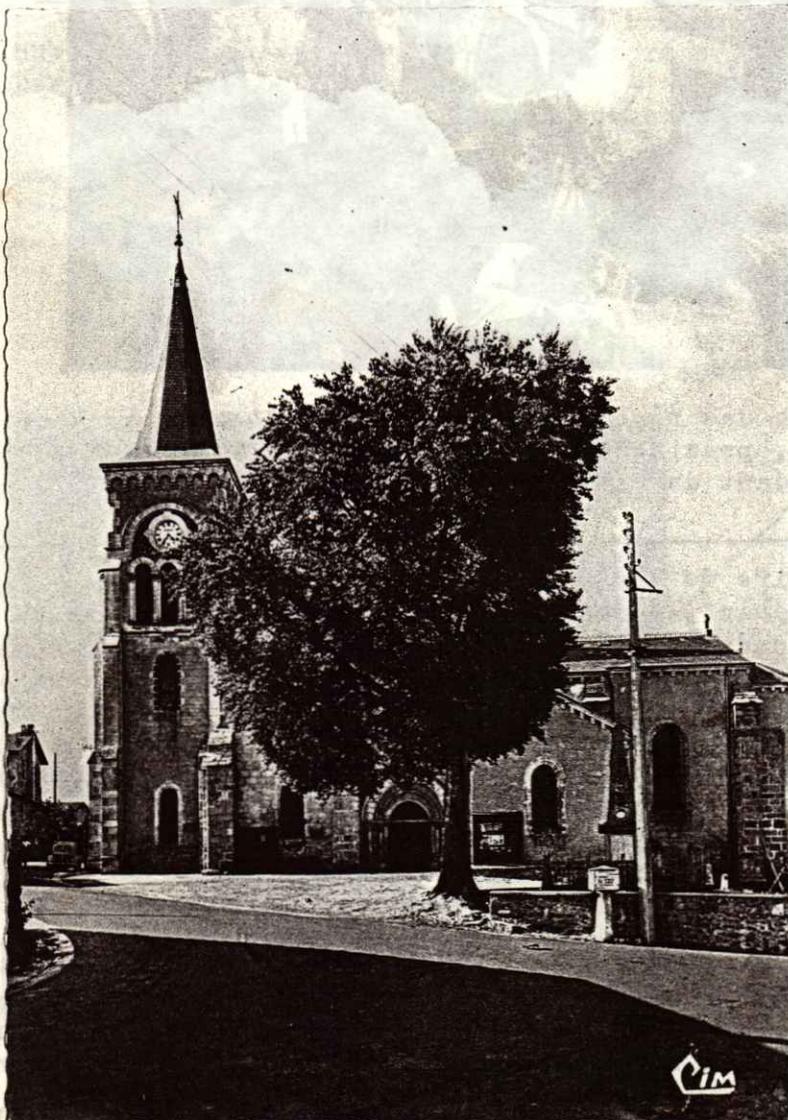


Le Fayard - (Hêtre ou Fagus Silvatica)

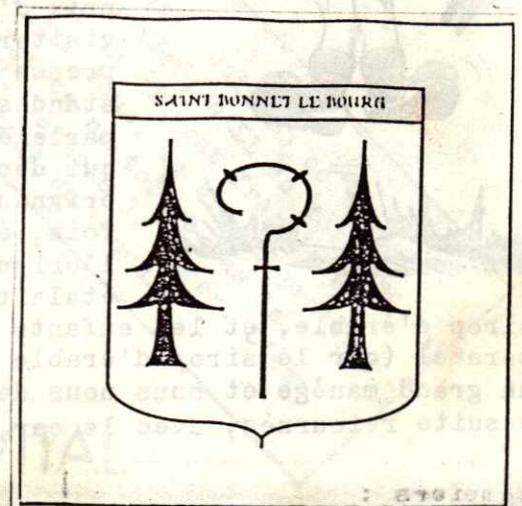
# LE PETIT JOURNAL DU BOURG

J'aime les paysans, ils ne  
sont pas assez savants pour  
raisonner de travers.

Montesquieu.



(1848 - 1977)





**ECOLE**

# FLASH

## Fais moi un dessin

Concours de dessin sur la propreté et l'environnement pour les élèves de dix écoles de l'arrondissement.

Thème retenu : Quel avenir pour notre environnement d'ici l'an 2000 face à la pollution ? Comment se comporter pour le sauvegarder ?

Les 250 enfants qui ont participé au concours ont réalisé des dessins extrêmement réalistes. Après délibération du jury, ce fut la distribution des récompenses et les félicitations.

Premier prix : Regroupement pédagogique des classes de Saint Bonnet le Bourg, Saint Bonnet le Chastel, Saint Alyre d'Arlanc, Doranges et Novacelles.



Remise des récompenses à Monsieur JAMMES par Henri RIGAL, président du SIVOM et Maurice ADEVAH-POEUF, président du Parc Livradois-Forez.

### La Foire du pays d'AMBERT

Vendredi 1er Juin, le regroupement des écoles est allé à l'inauguration de la foire, car nous avons gagné le premier prix d'exposition sur l'environnement. Nous avons commencé par visiter la nôtre. M. ADEVAH-POEUF nous fit un discours et la presse nous photographia. Sur le chemin du retour, on a vu un stand sur le Québec. Nous y sommes entrés. Une dame nous a parlé des indiens qui avaient vécu là-bas, de Jacques Cartier qui découvrit le Québec et le colonisa, du sirop d'érable, des orignaux (élans d'Amérique). L'écorce de bouleau servait, parfois, à fabriquer pour les chasseurs, des trompes pour appeler l'original. La tire est une sorte de fête de printemps où l'on étalait de la neige sur une table, puis on versait dessus du

sirop d'érable, et les enfants enroulaient autour de leurs palettes cette sorte de caramel (car le sirop d'érable est collant). Peu avant d'arriver au car, nous avons vu un grand manège et nous nous demandions si nous allions en faire un tour. Nous sommes ensuite retournés, avec le car, au centre aéré.

Les enfants de l'école.



## Le voyage scolaire de

### Fin d'Année.

Pour terminer une année scolaire bien remplie, les enfants et leurs instituteurs avaient choisi le jeudi 28 Juin.

Après un départ un peu matinal, vers les 07 heures 30, le nouveau car de René SARRE nous transporta jusqu'à Champeix ... de petits estomacs criaient famine !!! Quelques kilomètres plus loin, le château de Murol nous plongea, petits et grands, dans l'époque médiévale avec ses "jouvenceaux, troubadour, vilains, suzerain, pilori ...; de l'histoire, oui, mais presque vivante et combien plus efficace !! Au passage du col de la Croix Morand (ou col de Diane), dans la brume et le froid même fin Juin, le car ne s'arrêta pas.

Le déjeuner, pas toujours pris suivant l'ordre prévu par les mamans, mais quel plaisir de faire un peu suivant sa volonté !!, eut lieu à La Bourboule, au parc Fenestre. Ah ! Le parc Fenestre, ses jeux et son toboggan géant ! Le repas fut vite expédié par certains ... appétit ou impatience ? à vous de juger.

L'étape suivante nous conduisit au sommet du Sancy, tous jusqu'aux plus petits; pourtant la montée et surtout la descente en téléphérique sont impressionnantes. Après un dernier arrêt au lac Chambon et ses pédalos, la journée s'acheva dans la bonne humeur et la fatigue aussi pour les plus petits, mais les sièges du car sont confortables et propices à la sieste !!!

A l'année prochaine et, en attendant, Bonnes Vacances.

### Les instituteurs

Le Dimanche 24 Juin 1990, à la salle des fêtes de NOVACELLES, a eu lieu une exposition sur le thème de l'environnement. Nous avons pu admirer le bon et beau travail effectué par les élèves du regroupement pédagogique des classes de Doranges, Novacelles, Saint Alyre, Saint Bonnet le Bourg et Saint Bonnet le Chastel: Monsieur BORIUS, sous-préfet d'Ambert honorait de sa présence cette exposition. Tous les Maires des environs étaient également présents ainsi que les parents et nombreux amis des élèves exposants. Un grand bravo à tous les enfants sans oublier les instituteurs.

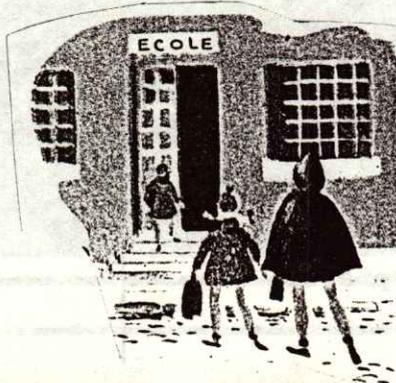
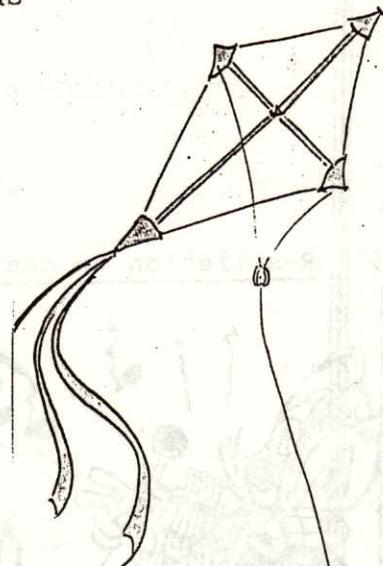
La prochaine rentrée scolaire est prévue pour le lundi 10 septembre.

Les enfants, à vos cartables.



# FLASH

## ECOLE



## Informations à l'attention de Tous.

Ce mois-ci, je viens vous parler d'"ASSURANCE", un sujet très important.

De nouvelles dispositions ont vu le jour.

- 1°) Informations préalables : Désormais, avant la conclusion du contrat, votre assureur doit vous délivrer une fiche d'information faisant état du prix et des garanties ainsi qu'un exemplaire du contrat, de ses annexes (ou une notice explicative). Dans certains cas, cependant, l'assureur pourra échapper à cette obligation, un décret sortira prochainement pour le préciser.
- 2°) Déclaration de sinistre : Dorénavant, il faut déclarer le sinistre dans les 5 jours ouvrés sauf pour : un vol (2 jours)  
mortalité du bétail (24 H.)  
grêle (4 jours).

Par jours ouvrés, on entend tous les jours de la semaine sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés ou chomés. Si vous ne respectez pas le délai prévu, l'assureur ne pourra plus refuser de vous indemniser; il devra d'abord prouver que ce retard de déclaration lui a porté préjudice.

- 3°) Résiliation de contrat : Vous pouvez désormais résilier votre contrat annuellement, par lettre recommandée, deux mois au moins avant la date d'échéance. Cependant les contrats individuels, d'assurance maladie, peuvent faire exception à ces règles. Jusqu'à présent, la lettre de résiliation devait parvenir à l'assureur avant le début du délai de préavis, quelle que soit la date d'expédition. Désormais, le délai de résiliation court à partir de la date figurant sur le cachet de la poste : ainsi pour un contrat dont l'échéance est le 1er Août, la lettre doit être expédiée 2 mois avant la date du préavis soit le 31 Mai au plus tard.
- En outre, la loi interdit dorénavant toute indemnité de résiliation, notamment à la suite de déménagement (assurance habitation), vente de véhicule (assurance auto), etc...

LOI n° 89-1014 du 31.12.89 - Journal officiel du 03 Janvier 90.

A suivre ...

André GATEAU



Assurancetourlx,

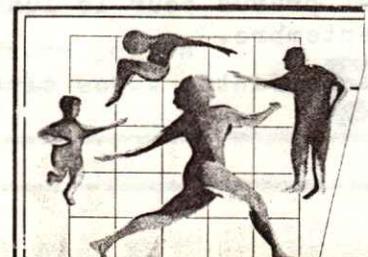
Il était aux environs de 16 heures 30, ce vendredi 20 Juillet 1990 quand un incendie s'est déclaré à l'intérieur de la grange appartenant à Monsieur Gilbert SARRE au hameau de La Vayssière.

Rapidement sur les lieux, les Sapeurs pompiers de Saint Bonnet le Bourg, devant l'ampleur du sinistre faisaient appel à leurs collègues du centre de secours de Saint Germain L'Herm.

La maison d'habitation (attenante à la grange, entièrement détruite) a été préservée grâce à la vitesse d'intervention et au professionnalisme des sapeurs pompiers. Bravo les soldats du feu.

La Caisse primaire d'assurance maladie du Puy de Dôme communique :  
Un technicien conseil est à votre disposition pour vous informer, vous aider dans vos démarches et recevoir vos dossiers dans les centres de paiement et points d'accueil des arrondissements.

Les horaires d'ouverture ainsi que les adresses vous sont communiqués en page suivante.



## Compte-rendu du Conseil Municipal du

06 Juillet 1990.

### 1) Plan d'aménagement Boissonne :

Le Maire présente à l'assemblée les propositions d'aménagement de la forêt de Boissonne, soumise au régime forestier, propositions établies par l'office national des forêts pour une période de 20 ans (1989 à 2008). Après délibération, les conseillers municipaux acceptent le projet.

### 2) Aménagement du bâtiment de l'école :

Par courrier du 03 Juillet 90, le conseil général du Puy de Dôme informe les Elus qu'il accorde l'autorisation de commencer les travaux. Après délibération les conseillers désignent les entreprises suivantes pour proposition à M. Marc FAGET, architecte à Ambert, chargé de la conduite des travaux :

Maçonnerie : FORCE/REBORD J./PAUL B.  
Plâtrerie : CHASSAING/GUILLY/SEGUY  
Menuiserie : TIXIER/FENEYROLS/HOBENICHE/POULAIN  
Electricité : SAVINEL/MIALLET/COMPTE/OLLEON

### 3) Compteur EDF Logement/cantine

EDF propose l'installation d'un compteur pour le logement au-dessus de la cantine scolaire selon un devis de 4773,02 F TTC. Après délibération, le Maire est chargé de passer commande.

### 4) Regroupement pédagogique Saint Bonnet/Doranges :

Suite au risque de fermeture de la deuxième classe de l'école communale, le conseil municipal décide, après accord de la Mairie de Doranges ainsi que des parents d'élèves concernés, d'organiser un service de ramassage et de restauration sur les deux communes afin de créer un regroupement permettant l'accueil des 3 et 4 ans, à la rentrée prochaine.

### 5) Plombage des compteurs :

Le conseil décide de remettre cette opération à plus tard devant la nécessité d'acheter des compteurs pour le réseau communal et charge le Maire de demander un devis à l'entreprise FLOSTAR 69800 CHASSIEU.

### 6) Panneaux "Hameaux" :

Après délibération sur les tarifs proposés par les Etablissements MIC à Courbon d'Auvergne, les conseillers décident de demander une étude pour des panneaux en bois à la SARL TIXIER et Fils à Saint Germain l'Herm.

### 7) Sentiers balisés "CHAMINA" :

Le Maire présente à l'assemblée une convention proposée par l'association CHAMINA pour entretenir avec la commune les sentiers de petites randonnées de son territoire. Le coût de cette opération s'élèverait à 150 F HT par Km de chemin et pour une période de trois ans. Après délibération, les conseillers autorisent le Maire à signer cette convention.

## Etat civil



### Mariages

- le 01 Septembre 1990 à Saint Bonnet le Bourg de Monsieur Yves TURQUAIS avec mademoiselle Sylvie GREL. Tous nos voeux de bonheur et de réussite aux jeunes époux.

### Naissances



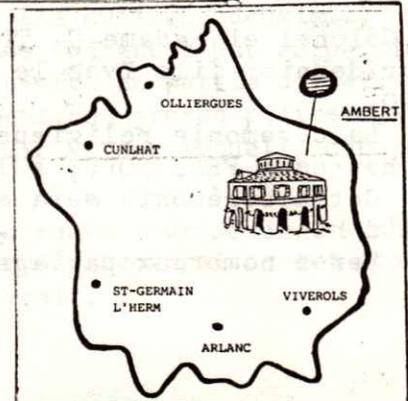
- le 01 Août 1990 à Clermont Ferrand d'un garçon prénommé Jérémie au foyer de Monsieur et Madame Eric COQUILLARD. Nos plus vives félicitations aux nouveaux parents.

LA CAISSE PRIMAIRE  
D'ASSURANCE MALADIE  
DU PUY-DE-DOME

A votre service

#### ARRONDISSEMENT D'AMBERT

AMBERT : 10 avenue Foch - du lundi  
vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
ARLANC : Mairie - lundi de 13 h 30  
16 h 30  
CUNLHAT : Centre Social - mercredi  
8 h 30 à 11 h 30  
OLLIERGUES : Mairie - jeudi de 8 h 30  
11 h 30  
ST-GERMAIN-L'HERM : Mairie - mardi  
8 h 30 à 11 h 30  
VIVEROLS : Mairie - Vendredi de 9 h  
12 h



## Compte-rendu du Conseil Municipal du

04 Août 1990

### 1) Regroupement pédagogique :

Le regroupement pédagogique envisagé entre les deux communes de Doranges et de Saint Bonnet Le Bourg entraîne la création d'un nouveau service de ramassage entre les deux chefs-lieux. Après délibération, le conseil municipal décide de prendre en charge la totalité du coût du ramassage scolaire pour les élèves des écoles primaires, et ce, pour une année.

### 2) Maison "PASSEMARD" :

Le Maire donne lecture d'un courrier du Centre National d'Etudes de Crédits proposant la vente globale de la parcelle ZK 32 pour la somme de 4500.00 F. Après délibération, le conseil municipal donne son accord au Maire pour effectuer l'achat.

### 3) Soumission Dijustes à l'ONF :

L'office national des forêts ne pouvant soumettre la parcelle ZE 28, traversée par une ligne électrique, le conseil municipal renouvelle sa demande aux services de l'ONF pour les parcelles C 688, ZE 13, ZE 220, ZE 225 de la commune de Saint Bonnet le Bourg et ZN 115, ZN 124 de la commune de Saint Germain l'Herm.

### 4) Mur "Nord" du cimetière :

Suite à la réunion du conseil municipal du 02 Juin 90, le Maire présente à l'assemblée un devis de F.TTC 13431,45 pour un crépissage et de F TTC 18575,72 pour un jointoyage. Après délibération, les conseillers décident d'inclure ce projet dans une tranche de travaux de l'exercice 1991.

### 5) Télé-Assistance :

Le Maire présente aux élus le nouveau système de télé-assistance destiné aux personnes âgées et proposé par le conseil général et la Direction de la Solidarité Départementale. Après délibération, les conseillers chargent le Maire de signer la convention entre la commune et le Conseil Général.

### 6) Sentier "PR" (petite randonnée) "CHAMINA" :

Suite à la décision du 06 Juillet 90, les conseillers chargent le Maire de signer la convention pour l'entretien du sentier de petite randonnée de la commune avec l'association "CHAMINA" et en prévoient le montant (1601,10 F pour une durée de 3 ans).

### 7) Salle de jeux :

Suite à la lecture d'une lettre adressée par les jeunes de la commune demandant une salle d'activité, le Conseil municipal accepte d'ouvrir la salle des fêtes, à condition que les intéressés s'engagent à signer une convention d'utilisation avec le Maire.

### 8) Sécheresse :

Face à la sécheresse persistante de l'été, le Maire et les Elus appellent chacun à modérer sa consommation d'eau potable et interdisent les abus (arrosage des jardins, lavage des voitures, etc...).

### 9) Prix du repas à la cantine :

A compter de la rentrée scolaire 1990, le prix du repas à la cantine est fixé à 13,00 F pour les enfants et à 26,00 F pour les adultes.

Le Colonel et Madame C. TURQUAIS marient leur dernier fils Yves le 01 Septembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu à 16 heures à FENEYROLS, à leur domicile. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Venez nombreux partager notre joie.

C'est au hameau du Boucheron que se sont déroulées, le 30 Avril 1990, les fiançailles de Mademoiselle Myriam TERRY et de Monsieur Christophe JORLANT. L'accueil chaleureux fut accompagné d'une ambiance sympathique et d'un repas très raffiné.

NDLR : Il paraît que Monsieur Alain TERRY est un excellent Cuisinier.

## Histoire des croix de Saint-Bonnet-le-Bourg

1858 - le 11 mai - cela fait 134 ans ; Napoléon III était empereur des Français. Le maire, VERNET Pierre, expose au conseil municipal qu'il existait jadis, sur la place, une croix dont il n'existe plus que des ruines. Il est d'avis de la faire restaurer et propose la somme de 200 francs pour le faire. Le conseil reconnaît qu'il est convenable qu'à l'exemple de toutes les communes de campagne la place publique soit ornée d'une croix.

1865 - le 25 mai - Le maire, VERNET Pierre expose que, de temps immémorial, il existait une croix à l'entrée du chef-lieu. Cette croix est tombée de vétusté. Elle était le but de la procession du 15 août, fête patronale. A l'unanimité, le conseil est d'accord pour la remettre en état et vote la somme de 140 francs demandée par un entrepreneur pour faire ce travail.

1891 - le 22 février - le maire, VERNET Benoît, propose au conseil municipal le prélèvement de 250 francs pour l'achat d'une croix en pierre qu'il serait convenable et nécessaire de placer au centre du cimetière, en remplacement de la grossière croix de bois mise provisoirement lors de la translation du cimetière, en 1886. La somme de 300 francs, nécessaire, sera prélevée à cet effet sur le produit des concessions du cimetière. Le conseil municipal donne son accord.

Ces trois croix ont été restaurées par la commune.

Et puis, il y a toutes les autres croix de nos villages, croix toutes simples, en fer ou en fonte moulée, scellées sur une pierre dressée. Toutes, à quelques détails près, se ressemblent. Quelques-unes portent une date : celle de la Rouveyre : 1868 - celle de la Bardelle : 1880 - celle du Boucheron : 1885 - Toutes semblent de la même époque : une au Faux - une à Dijuste - une à Saint Bonnet : la Croix de Saint Jean - une autre, au bourg, disparue, la Croix de Saint Blaise, mais son souvenir demeure puisqu'il y a le quartier Saint-Blaise - une autre à La Roche.

La croix de La Veyssière est plus importante que les autres ; placée sur un socle bâti dans lequel a été aménagée une niche où se trouve une statue de la Sainte Vierge, elle est en fonte, très belle et particulièrement ouvragée, sans date.

Une très belle croix en fer forgé se trouve à l'entrée de la Suchère. Ses deux bras sont prolongés par une sorte de flamme qui sort de chaque bras. Elle est simple et belle, bien proportionnée. Le socle qui la supporte est très ouvragé : d'abord, en soubassement, une dalle carrée sur laquelle repose une pierre en tronc de cône, taillée à sept faces ; sur ce tronc de cône, une autre pierre plate, à sept côtés également, comme une couronne, supporte la croix. Une date est inscrite sur le socle : 1839, et deux initiales : BV. Cette croix a donc été plantée sous le règne de Louis-Philippe.

La croix la plus ancienne est à Farges ; une croix en granit, taillée dans la masse, plantée directement dans le sol ; elle ne porte pas de date. C'est une croix inspirée de la Croix de Malte ; elle se compose de quatre triangles, réunis entre eux par la pointe, emblème des chevaliers de Malte depuis 1570 ; elle pourrait être de cette époque. Sur une des faces, creusée dans la pierre : une Croix de Malte, toute simple ; sur l'autre face : un Christ, les bras en croix, comme l'aurait sculpté un enfant. Elle est mutilée : un des bras a disparu, peut-être enfoui dans le sol, à côté. Elle mériterait d'être étudiée par des spécialistes. Cette croix, à caractère primitif, se singularise par le peu de longueur de ses bras.

Deux autres croix sont à signaler dans le village de Fénérols : la première, maçonnée en partie dans l'angle du mur d'une propriété ; deux faces du piédestal font penser que d'autres faces sont cachées dans le mur. La croix en fer est très belle ; quelques fleurs en fer forgé sont accrochées à cette croix. La deuxième, dans le bois, près du village, est envahie par la forêt ; des voisins l'ont en partie dégagée et restaurée. Elle repose sur un soubassement de pierre en partie disparu dans le sol. C'est une "croix de chemin". Sur le soubassement, une grosse pierre cubique supporte à son tour une colonne de pierre très primitive, sur laquelle est fixée la croix : une simple croix de fer.

En 1910 il n'y avait pas à Saint-Bonnet-le-Bourg une seule route, mais des chemins. Au départ des chemins, une croix de bois servait de guide. Le voyageur qui passait par là se sentait rassuré, saluait la croix, se découvrait.

Toutes ces croix ont disparu, jour après jour, après s'être penchées vers les voyageurs ; peut-être trop penchées... Elles ne se sont pas relevées ; elles sont tombées, la nature et les intempéries ont fait le reste. Elles ont disparu... Une seule croix de bois, celle du chemin de Ribeyre, qui était tombée, a été relevée par des "hommes de bonne volonté".

A Dijuste et à La Côte, deux grandes croix de bois sont accrochées au mur d'une maison. Celle de Dijuste est un souvenir de la mission de 1931.

Il fallait un poète pour "chanter" ces croix. Le Père Joseph ALLARD a bien voulu le faire. Disons-lui, au nom de tous les amis de Saint-Bonnet-le-Bourg, toute notre reconnaissance et un grand merci.

Voici l'essentiel de ce qu'il écrit :

Une certaine publicité pour l'Auvergne, sur nos petits écrans, affirmait : "l'Auvergne est un plateau de fromages"... " C'est un peu court, jeune homme !" se serait écrié Cyrano de Bergerac...

L'Auvergne, c'est cela, mais bien d'autres choses encore !

Pensons à ces églises romanes et gothiques qui parsèment notre région et qui témoignent de la foi de nos ancêtres et de la puissance et de la beauté de leur art alliant réalisme, imagination et "créativité".

Arrêtons-nous aujourd'hui sur toutes ces croix discrètes, humbles et nombreuses plantées sur nos chemins, sur la place de nos bourgs, aux carrefours et dans nos cimetières.

Sachons nous arrêter au moins pour les regarder, les admirer et, pourquoi pas, prier...

Sommes-nous disposés à entendre le message qu'elles nous transmettent ?

Soit qu'elles jalonnent nos chemins de montagne, ou nos grandes routes, comme la souffrance jalonne parfois une vie d'homme ou de femme.

Soit qu'elles signifient, au milieu de nos cimetières, notre pauvre condition humaine,

Soit qu'elles évoquent telle ou telle mission paroissiale,

Elles sont toujours signe de souffrance, de vie et de salut et elles nous rappellent que l'amour fou de Dieu est vainqueur du mal et de la mort.

Elles crient l'espérance et ne cessent de proclamer, aujourd'hui comme hier, comme demain, le triomphe de l'Amour...

#### Société de chasse

Un nouveau bureau a été constitué à compter du 11 Août 1990 :

Président : FAYE Dominique  
Secrétaire : MALFERIOL Patrick  
Trésorier : PISSAVIN Michel

Membres du Bureau :

PILLAT Noël  
DUMEIL Jean-Luc  
FAVERIAL Christian  
CONVERT Serge

#### Sapeurs Pompiers

Le 16 Août 1990, à 17 heures au hameau du Boucheron, chez Mr et Mme LABBE, Feu à la toiture vite circonscrit par les corps de sapeurs pompiers de Saint Germain L'Herm et de Saint Bonnet le Bourg.

#### Dernière Minute

Hospitalisation à l'hôpital SABOURIN de Clermont Ferrand de Monsieur Marcel BURLAUD. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le Vendredi 10 Août, à 20 H. 30, une causerie vraiment très intéressante par le Père ALLARD curé d'Ar lanc nous a été proposée, à la salle des fêtes, sur le thème : Le Message d'HENRI POURRAT aux hommes de notre temps. La nombreuse assistance (peu de personne de la commune, hélas) a osé applaudir, comme il le méritait, le conférencier sans nul doute spécialiste mais également "amoureux" de ce grand écrivain.

Le vendredi 17 Août, ce fut au tour de Monsieur Emile MARILLIER de La Côte de nous enchanter par sa causerie (avec projection de diapositives) sur un récent voyage effectué en Italie. Nous avons pu admirer FLORENCE, ville des Arts - ROME, ville moderne et ville éternelle et enfin NAPLES, baie romantique à l'ombre toujours inquiétante du Vésuve. Bravo, c'était magnifique et (NDLR) Ca me "Botte".

## Programme de la fête patronale 1990

Samedi 8 : en soirée, Bal avec J-P COUSTEIX et Nathalie  
"La Princesse du Musette".

Dimanche 9 :

10.30 H. : Grand'Messe et Procession animées par la Fanfare  
de LANGEAC.  
Apéritif d'honneur (gratuit) à la salle des fêtes  
à l'issue de la Procession.

15.00 H. : Défilé dans les rues du Bourg.

15.30 H. : Danses du second Empire avec le groupe "QUADRILLE".

16.15 H. : Concert de l'Avant Garde de Langeac.

17.00 H. : Danses du second Empire (2ème partie).

21.00 H. : Retraite aux flambeaux en Fanfare.

21.30 H. : Feux d'artifice.

A l'issue, BAL GRATUIT.

Fête patronale  
1989 -  
Quelques animateurs  
côstumés.



La Fanfare de  
LANGEAC, sur la  
place de l'église.



## ○ HÊTRE

Hêtre ... et ne plus être.

En 1848, dit la rumeur publique  
A Saint-Bonnet-Le-Bourg, je fus planté.  
Et, de suite, cela est véridique  
Baptisé "Arbre de la Liberté."

Au fil des ans, je grandis  
Au milieu de gens sympathiques.  
Combien de confidences j'entendis  
Hélas ! pas toujours très catholiques.

Plus j'avançais dans le temps, donc en âge  
Dans ce beau village auvergnat  
Plus je devenais important et mon image  
Me sortait de l'anonymat.

J'ai traversé trois guerres affreuses  
Qui m'ont fait perdre des amis.  
J'ai connu quelques situations orageuses  
Mais qui se sont vite évanouies.

Ma fierté n'avait d'égale que ma grandeur.  
Sur mon tronc, force nouvelles furent placardées  
L'on me lisait à me dévorer le cœur  
J'étais heureux d'être ainsi "saigné".

L'âge aidant, je devins une personnalité  
Jusqu'à prendre la première place  
Du premier magistrat de la cité  
Qui jamais m'en montra mauvaise grâce.

J'aurais aimé acquérir les racines du ciel  
Pour mieux supporter, du temps, les mutilations  
Moi qui était et c'est là l'essentiel  
Un des symboles de notre grande Nation.

Mais un mal sournois, implacable, diabolique  
Depuis quelques temps me rongait l'intérieur;  
Il a fallu, hélas, accomplir le geste fatidique.  
Je suis parti avec les honneurs.

J'ai emmené avec moi beaucoup de secret  
Que je garde jalousement dans mon cœur;  
Car il faut pour le moins être discret  
Pour conserver, à ses amis, le bonheur.

Je sais aujourd'hui que ma succession  
A Saint Bonnet Le Bourg est assurée;  
Ce n'est pas "UN FAYARD" mais n'est pas d'aversion  
Envers le tilleul qui m'a succédé.

Fayard, Tilleul ou autres, peu importe.  
L'essentiel, c'est qu'il faut espérer  
Avoir sans cesse à notre porte  
Un symbole de la LIBERTE.

Je vois que vous pensez toujours à moi ; est-ce normal  
Treize années après avoir disparu  
Que je fasse aujourd'hui la UNE de votre journal  
Et que mon souvenir sillonne encore les rues.



## HISTOIRE D'EAU

-----

La commune de Saint Bonnet Le Bourg fut une des premières communes rurales à posséder son adduction d'eau. En effet, le 17 Octobre 1945, un malheureux incendie détruisit complètement (cheptel et logement) la ferme de Mademoiselle Marie DEMATHIEU et les pompiers du service d'incendie de Saint Germain L'Herm furent impuissants pour le maîtriser n'ayant pas d'eau pour alimenter la pompe.

Cette situation créa, chez les habitants du Bourg, une émulation pour chercher de l'eau. Aussi, dès les jours qui suivirent ce sinistre, les services du génie rural furent consultés pour l'étude d'un projet à la recherche des sources capables d'alimenter l'eau sous pression. Courant 47, Messieurs BADIN du génie rural et BARTHELAY conseiller général accompagnés de quelques membres du conseil municipal visitèrent des sources vers Fontcourbe dans un pré appartenant à Mr GRISSONNANGES, lequel consulté donna l'autorisation à la possibilité de captage. (Ce pré est aujourd'hui un bois.)

Un projet fut ensuite établi avec l'aide de Monsieur SARROU de Chatel Guyon, ingénieur conseil. Restait la réalisation. Elle fut facilitée par les habitants du chef-lieu qui se proposèrent de faire les tranchées pour la pose des canalisations. Ce travail demanda beaucoup de temps (et de sueur), car, à cette époque, il n'y avait que la pelle et la pioche (bien graissées à l'huile de coude). La commune demanda un commando de prisonniers allemands pour faire les fouilles et captages des sources. UN réservoir de 50 M3 fut construit par une entreprise de maçonnerie de Château-gay, réservoir qui constitua une 1ère réserve d'eau.

Les canalisations en acier furent livrées par une entreprise d'Arpajon sur Cère. La pose et la soudure ainsi que les branchements et la pose des compteurs chez les usagers furent confiés à la maison MONTAGNE, entreprise de plomberie de Saint Germain L'Herm.

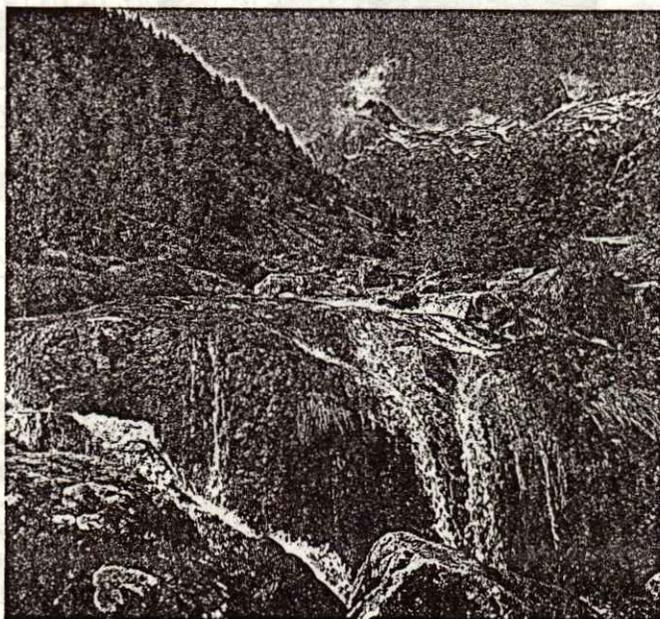
Enfin, le 01 Décembre 1949, eut lieu l'inauguration de "l'eau sur l'évier" dans le chef lieu de Saint Bonnet Le Bourg.

Ce projet fut réalisé avec un coût relativement faible, subventionné à 65% par l'état, la part communale étant le travail manuel fourni par les habitants de la commune.

Les années suivantes furent employées à continuer l'alimentation de tous les villages de la commune (en plusieurs tranches). Cette nouvelle alimentation nécessita d'autres captages, et, à ce jour, la commune s'enorgueillit de posséder "l'eau sur l'évier" dans tous ces villages et maisons isolées.

Maurice PILLAT

Note de la Rédaction (NDLR) : Un grand bravo et un énorme merci à tous ceux qui prêtèrent main forte à ces durs travaux.



La sécheresse qui sévit en ce moment doit nous persuader, s'il en est besoin, que l'EAU est un élément fragile et précieux entre tous. Ce bien à protéger de toute urgence ne tolère pas le "Gaspillage". Sachons le gérer. C'est l'affaire de tout un chacun.

L'EAU UN ENJEU VITAL

Horizontalement :

1. Poisson - Poisson.
2. Fureur - Fermeté.
3. Animal marin - Homme politique français - Langue.
4. Paresseux sur le dos - Ville d'Allemagne -  
Fin de soirée - Drame nippon.
5. Echassier - Pronom - Sigle.
6. Braver - Poisson.
7. Tablettes - Prince.
8. Issu - Gothique - Un peu de retard.
9. Poissons - Symbole - Saint Pyrénéen.
10. Légumineuses - Poète musicien.
11. Possessif - Pronom - Accapara.
12. Poisson - Un étranger.
13. Poissons - Poisson.

Verticalement :

- a. Crustacé (3 mots).
- b. Rouge clair - Mettra de niveau.
- c. Sigle syndicaliste - Planète - Titane.
- d. Philosophe allemand - changement.
- e. Négation - Sifflé (phon.) - Servent de points de repère.
- f. Fleur - Ronge.
- g. Evêché - Gouverner.
- h. Edenté - Située - Lac.
- i. Petit lobe - lettre grecque.
- j. Pâques par exemple - Enfonce.
- k. Poisson - Liquides salés.
- l. Consternée - Guette.
- m. Négation - Sigle - Jeune végétal.
- n. ... de Mayence - Au grand air.
- o. Calmar - Poisson.

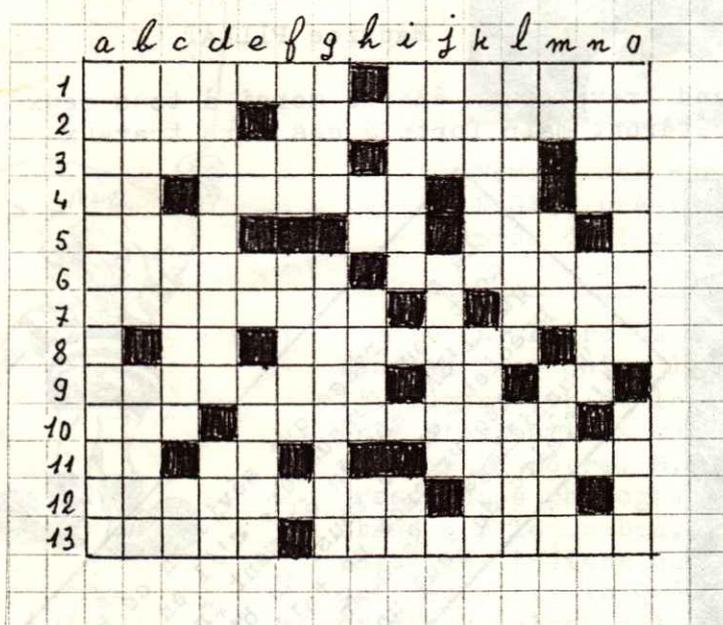
A la rentrée scolaire prochaine, Christophe COURTINE se retrouvera à EGLETONS (Corrèze) pour apprendre le métier de conducteur d'engins. Quant à Laure JAMMES et Séverine OTTER, elles suivront une classe de seconde respectivement à BRIOUDE (lycée Bonnefont) pour Laure et AMBERT (lycée Blaise Pascal) pour Séverine.

Monsieur Guy SABATIER est sorti de l'hôpital le vendredi 29 Juin. Nous nous réjouissons de le revoir parmi nous après 3 mois et 15 jours d'hospitalisation.

Félicitations à Séverine OTTER pour sa réussite au brevet des collèges.

Un nouveau don de 100 francs a été fait au profit du "Journal". Merci aux généreux donateurs qui tiennent à garder l'anonymat.

Mots Croisés n° 5



Réponse aux Mots Croisés N° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	O	E	U	F	S	D	E	S	T	U	R	G	E	O	N
B	E	S	P	A	J	O	N	R	D	O	U	R	S	E	
C	S	T	O	N	U	T	R	I	C	I	E	R	E	S	
D	O	U	L	U	M	A	P	U	R	A					
E	P	R	U	N	E	O	L	I	B	R	I	U	S		
F	H	G	S	C	E	N	A	R	I	O	N	U			
G	A	E	R	O	P	O	R	T	A	S	I	L	E	S	
H	G	O	E	L	A	N	D	B	Q	E	U	D			
I	E	N	A	C	A	R	P	E	A	U	G	O	I		
J	S	S	G	E	N	E	R	A	L	E	M	E	N	T	

La pétanque a réuni les pompiers du département le dimanche 17 Juin à Saint Rémy sur Durolle pour un concours en doublette (2ème du nom). Quatre équipes représentaient Saint Bonnet le Bourg. Bravo pour ceux qui font connaître notre commune.

Monsieur Benoit DAUMAS (La Roche) a été hospitalisé le vendredi 13 Juillet à l'hôpital d'AMBERT pour une intervention chirurgicale. Le même jour, Monsieur Raymond BONNEFONT (Le Fraisasse) s'est fracturé une jambe et a été dirigé sur la clinique "Les Sorbiers" à ISSOIRE.